

abstenir aujourd'hui. M. Thiers était son maître, et représentait assez bien son idéal. Comme historien, il laisse un ouvrage de près de vingt volumes, qui ont le mérite de ne pas être inépuisables, et de se caractériser par un caractère personnel, aucune des marques originales qui revêtent les grands historiens.

L'histoire de France de M. Henri Martin n'a ni la flamme, ni la saveur de Michelet, ni même la ligne invariable de Guizot. On se l'explique facilement quand on sait comment elle fut écrite. Résumée d'abord en quelques volumes, reprise et développée à mesure que de nouveaux travaux spéciaux étaient publiés ou de nouveaux documents mis au jour, l'histoire de France de M. Henri Martin finit par faire pour ainsi dire la somme de ce que l'on a écrit de la France depuis le dernier Tableau des Douanes, le commerce spécial de la France avec la République Argentine, pour 1882, importations et exportations réunies, s'est élevé à plus de 267 millions, et ce dernier Etat occupe le 9^e rang dans l'échelle commerciale de la France avec l'étranger.

Cette publication est particulièrement intéressante en ce qui concerne l'immigration; elle expose les avantages que trouve le travailleur européen qui émigre de son pays, se dirige vers la République Argentine; les salaires qui lui sont offerts, les droits et garanties que lui assure la Constitution, les conditions de vente des terres; elle donne des notions sur le climat, sur l'agriculture, les colonies agricoles, la valeur comparée de la terre, l'élevage du bétail, les industries, le commerce, les moyens de communication, le prix des passages d'Europe à Buenos-Ayres, etc. — La Chambre prend en égard à cette publication qui sera mise à la disposition des intéressés, au secrétariat (Bibliothèque publique).

ments seraient mis à la disposition des intéressés au secrétariat de la Chambre (Bibliothèque publique).

M. le Président met sous les yeux de la Chambre un rapport de M. Lassalle, secrétaire du vice-comité de France à Manchester, sur les tissus « tout laine » pour robes, que fabrique l'industrie de Bradford, et une série d'échantillons types de ces tissus, le tout adressé par M. le Ministre du Commerce comme devant présenter un certain intérêt pour les industriels de notre circonscription. — La Chambre charge M. le Président de remercier M. le Ministre et de lui témoigner ses prières qu'elle attache à ces communications et conseils.

Le Ministre de la République Argentine à Paris, adresse à la Chambre une publication officielle sur son pays, auquel la France est attachée par un tel mouvement d'intérêt que, d'après le dernier Tableau des Douanes, le commerce spécial de la France avec la République Argentine, pour 1882, importations et exportations réunies, s'est élevé à plus de 267 millions, et ce dernier Etat occupe le 9^e rang dans l'échelle commerciale de la France avec l'étranger.

Cette publication est particulièrement intéressante en ce qui concerne l'immigration; elle expose les avantages que trouve le travailleur européen qui émigre de son pays, se dirige vers la République Argentine; les salaires qui lui sont offerts, les droits et garanties que lui assure la Constitution, les conditions de vente des terres; elle donne des notions sur le climat, sur l'agriculture, les colonies agricoles, la valeur comparée de la terre, l'élevage du bétail, les industries, le commerce, les moyens de communication, le prix des passages d'Europe à Buenos-Ayres, etc. — La Chambre prend en égard à cette publication qui sera mise à la disposition des intéressés, au secrétariat (Bibliothèque publique).

Le Président, A. DELFOSSE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique particulier
Séance du samedi 15 décembre 1883.

PRÉSIDENCE DE M. DRISSON

Le Budget du Ministère des Finances
Plusieurs députés demandent successivement des réformes fiscales, l'abolition des octrois, la réduction et la suppression des impôts de consommation.

Le MINISTRE DES FINANCES s'oppose à la discussion.

La situation financière ne permet pas de remplacer subitement les impôts de consommation par des impôts directs.

Il déclare qu'il n'a jamais entendu parler des fraudes de la Compagnie des Allumettes et qu'il s'occupe de cette question.

Le RAPORTEUR dégage la responsabilité de la commission.

Le devoir formel du gouvernement est l'initiative des dégrèvements.

M. THIRARD attribue la crise électorale aux primes touchées par les industries étrangères.

M. JAMETEL demande au gouvernement s'il n'y aurait pas d'amélioration à apporter dans la perception des impôts et notamment si on ne pourrait pas diminuer la contrebande et la fraude sur l'alcool, qui atteint des proportions énormes.

M. JAMETEL demande également s'il ne serait pas possible de surveiller plus attentivement l'introduction des sucres allemands qui donne lieu également à des fraudes très-préjudiciables au Trésor et à l'industrie française.

M. THIRARD répond que les fraudes sur l'alcool sont énormes, mais qu'il est impossible de pratiquer cet exercice chez les bouilleurs de cru; d'ailleurs, avec les dernières récoltes, cet exercice n'auroit produit aucun résultat sérieux.

Sur la question des sucres, M. Thirard convient que les dégrèvements n'ont pas produit les résultats espérés. Cette industrie souffre; il y a quelque chose à faire, mais les fabricants ne s'accroissent pas sur la remède à appliquer.

L'administration est prête à étudier les réformes suggérées par les hommes compétents.

L'article 2 est adopté.

Plusieurs membres demandent le renvoi à lundi.

M. THIRARD demande que la discussion continue afin de pouvoir déposer le budget lundi au Sénat.

Après une observation de M. de Soubeyran à M. Thirard sur le mode des évaluations, l'article 3 de la loi des finances est adopté.

M. THIRARD demande le vote de l'ensemble sur ces 3 articles qui constituent le budget ordinaire.

M. SOLAND lit une déclaration expliquant qu'un certain nombre de membres de la droite ne votent pas le budget, à cause de l'exclusion de la droite dans la commission du budget.

L'ensemble du budget ordinaire est adopté. La séance est levée.

Le Ministre de la République Argentine à Paris, adresse à la Chambre une publication officielle sur son pays, auquel la France est attachée par un tel mouvement d'intérêt que, d'après le dernier Tableau des Douanes, le commerce spécial de la France avec la République Argentine, pour 1882, importations et exportations réunies, s'est élevé à plus de 267 millions, et ce dernier Etat occupe le 9^e rang dans l'échelle commerciale de la France avec l'étranger.

La capitale de l'Annam vient d'être le théâtre, le Sénat exigera que M. Jules Ferry lui fasse connaître le texte du traité de Hué, pendant la discussion des crédits demandés pour l'expédition du Tonkin.

Paris, 15 décembre.
La commission des crédits du Tonkin a entendu M. Ferry et a nommé M. Léon Renault rapporteur.

On assure que le général Cupeyron et l'amiral Peyron seront entendus, lundi, dans la matinée, par la commission.

INTÉRIEUR

Le conseil des ministres

Paris, 15 décembre.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin, sous la présidence de M. Grévy, et s'est occupé des affaires du Tonkin.

Il a décidé que le ministre de la marine déposerait aujourd'hui un projet de crédit de 20 millions.

Un attentat contre M. Grévy.
M. Grévy n'a plus rien à envier à M. Jules Ferry, il vient lui aussi d'être l'objet d'un attentat criminel. Voici la version qu'en donne le Temps, journal officieux, s'il en fut.

Paris, 15 décembre.
Dans un des derniers courriers adressés au président de la République, les employés de la poste avaient renoué une boîte en fer-blanc, non le, analogue à celles dont se servent les pharmaciens pour la vente de la farine lactée. Elle était soigneusement enveloppée dans une feuille de papier blanc portant l'adresse du président de la République, avec cette indication: Echantillon sans valeur.

Cette boîte fut signalée à M. Cochery. L'enquête fut faite à MM. de Lesseps et Couvreur, les cours de chimie révolutionnaire ouvertement pratiqués dans les groupes anarchistes, dévèrent les soupçons du ministre des postes et télégraphiques.

Craignant que le président de la République ne fût l'objet d'une sinistre plaisanterie ou d'un attentat criminel, il lui porta la boîte lui-même, pour lui demander s'il n'attendait pas un objet de cette nature.

Mme Grévy l'examina. L'écriture de l'adresse était inconnue à l'Élysée. On jugea prudent de consulter M. Camessaux. Celui-ci vint, examina la boîte à son tour et l'emporta à la Préfecture de police, afin de la soumettre à la vérification des chimistes du laboratoire municipal.

Le fond enlevé avec précaution mit à découvert une poudre noire composée simplement de café moulu et de poudre insecticide.

De la poudre insecticide pour tuer M. Grévy, c'est décidément fort peu respectueux.

Les infirmières laïques
Paris, 15 décembre.
Le tribunal correctionnel de la Seine (9^e chambre), présidé par M. Saffers, dans son audience d'aujourd'hui, a condamné une infirmière laïque, la fille Marie-Adeline Grosbassiat, à deux mois de prison et 100 francs d'amende pour blessures par imprudence.

La fille Grosbassiat, infirmière à l'hôpital Tenon avait oublié, le 21 juin dernier, sur un poêle brûlant, un tout petit enfant, le jeune David, qui, transporté à l'hospice des Enfants assistés, mourut après quelques jours de cruelles souffrances.

La condamnation a été prononcée par défaut, la fille Grosbassiat n'ayant pu être retrouvée!

Les grèves dans le Nord
Vieux-Condé, 15 décembre.
Une grève a éclaté, ce matin, dans les charbonnages de la division du Vieux-Condé. 400 ouvriers sur 600, qui devaient descendre à la fosse de Chabaud-Latonr, ont refusé de travailler. Les grévistes sont calmes.

La viticulture en Nouvelle-Calédonie
Paris, 15 décembre.
Des essais de viticulture vont être tentés à la Nouvelle-Calédonie, avec des cépages provenant des vignobles du Tonkin. Le transport Fontenay des embarquiers, pendant sa prochaine relâche à Santa-Cruz de Ténéridi.

Le monument Delescluz
Paris, 15 décembre.
Dans une réunion préparatoire qui a eu lieu, hier, à l'effet d'organiser un comité pour élever un monument à la mémoire de Delescluz, la résolution suivante a été prise:

« La commémoration de la mémoire de Delescluz ne sera pas séparée de celle des fédérés de 1871. »

Un meeting des ouvriers sans travail à Paris
Paris, 16 décembre.
Demain lundi, toutes les chambres syndicales, tous les groupes corporatifs enverront deux délégués chacun salle Horel, rue du Maire, afin d'arrêter l'organisation d'un meeting des ouvriers sans travail et la désignation de l'endroit où il aura lieu.

Le but de ce meeting est, d'après une résolution prise par le syndicat, d'envoyer une délégation auprès de nos représentants pour les mettre en demeure de faire continuer les travaux de la ville de Paris pour parer à la misère qui nous étreint en ce moment.

Le prince impérial à Barcelone
Barcelone, 15 décembre.
Le Dilezio dit que l'ancien fait au prince impérial d'Allemagne a été respectueux, mais froid. La colonie française a donné une grande preuve de bon sens, presque aucun Français n'a été vu sur la voie publique au moment du passage du prince.

Les Français, ajoute le Dilezio, savent combien ils sont aimés parmi nous. Un d'entre eux a été arrêté ici, hier, pour avoir offensé sur le passage du prince d'Allemagne. On croit que cet étranger sera expulsé d'Espagne.

Le Prince Impérial d'Allemagne à Rome
Rome, 15 décembre.
Le prince impérial d'Allemagne, qui a fait demander à être reçu en audience par Sa Sainteté, accepte l'hospitalité qui lui a été offerte au Quirinal.

On annonce qu'il sera reçu néanmoins par Sa Sainteté, qui en a ainsi décidé, après avoir fait examiner la question par un conseil spécial de cardinaux, à cause de la gravité des intérêts religieux qui se rattachent à cette visite, et parce qu'on ne peut pas exiger d'un prince protestant tous les mêmes égards absolus que d'un évêque jusqu'ici des princes catholiques venus à Rome.

Toutefois on annonce, en même temps, que le prince sera reçu au Vatican en forme privée et qu'il sera arçé de l'impossibilité où se trouvent le cardinal secrétaire d'Etat de lui rendre sa visite.

Incendie d'un théâtre à New-York
New-York, 15 décembre.
Le Standard-Théâtre, un des théâtres les plus populaires de New-York, a été détruit par un incendie, hier soir, avant la représentation. Les dégâts sont évalués à 75,000 dollars.

Le président de la Confédération helvétique
Genève, 15 décembre.
Voici, d'après le Bund, les paroles que M. Buchonnet, président de la Confédération helvétique, a prononcées au dessert du banquet que les carabiniers lui ont offert, dimanche, à l'hôtel Beau-Rivage (Genève):

« Soyez sur vos gardes, et que tous les Suisses en état de porter les armes se préparent, en temps utile et sans se lasser, à la défense énergique de la patrie. De nombreux et de très-nouveaux sautes s'annoncent à l'horizon de la politique européenne; le ciel de la paix s'assombrit de jour en jour d'avantage; et la guerre, qui depuis longtemps ne nous apparaît que dans le lointain, ne nous sera que difficilement épargnée au-delà de l'année prochaine, on peut-être pas même au-delà du prochain printemps. »

Mort de l'archiduchesse Marie-Amélie
Stuttgart, 15 décembre.
L'archiduchesse Marie-Amélie de Wurtemberg, malade depuis quelque temps, vient de mourir.

Situation météorologique
La situation générale ne s'est pas modifiée depuis hier; tout le nord de l'Europe est recouvert de basses pressions qui s'étendent jusqu'au centre du continent, tandis qu'au sud-ouest, le baromètre reste très-élevé. Les vents ont momentanément perdu de leur force sur nos côtes de la Manche.

Une dépression se forme sur le golfe de Gènes où la baisse barométrique est de 5 mm. La température s'est légèrement abaissée dans l'Ouest et la ligne isotherme de 10° se retire en Catalogne. Un centre de froid existe en Italie (Rome 1°).

En France, une éclaircie a lieu, les vents du large vont continuer et maintenir la même température.

À Paris, la température reste douce, et le temps, fort beau dans la matinée, se met de nouveau à la pluie, vers le soir.

DERNIÈRE HEURE

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
(De nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL)

M. Jules Ferry à Londres
Paris, 16 décembre.
Plusieurs journaux démentent le voyage de M. Ferry à Londres.

Départ de dix Jésuites français pour l'Annam
Paris, 16 décembre.
Dix jésuites français sont partis pour l'Annam, après avoir pris des instructions de leur général.

Un nouveau journal arabe à Tripoli
Paris, 16 décembre.
Un journal vient de paraître à Tripoli, pour combattre la politique italienne. Il est rédigé en arabe.

Chez M. le comte de Paris
Paris, 16 décembre.
Le comte de Paris a été prié, par M. St-Genest, de lui accorder une audience.

Les élections municipales à Paris
Paris, 16 décembre.
Les électeurs du quartier de Javel, à Paris, ont offert la candidature municipale à l'ancien communiste Humbert.

Le monument Delescluz
Paris, 16 décembre.
Dans une réunion préparatoire qui a eu lieu, hier, à l'effet d'organiser un comité pour élever un monument à la mémoire de Delescluz, la résolution suivante a été prise:

« La commémoration de la mémoire de Delescluz ne sera pas séparée de celle des fédérés de 1871. »

Un meeting des ouvriers sans travail à Paris
Paris, 16 décembre.
Demain lundi, toutes les chambres syndicales, tous les groupes corporatifs enverront deux délégués chacun salle Horel, rue du Maire, afin d'arrêter l'organisation d'un meeting des ouvriers sans travail et la désignation de l'endroit où il aura lieu.

Le but de ce meeting est, d'après une résolution prise par le syndicat, d'envoyer une délégation auprès de nos représentants pour les mettre en demeure de faire continuer les travaux de la ville de Paris pour parer à la misère qui nous étreint en ce moment.

Le prince impérial à Barcelone
Barcelone, 15 décembre.
Le Dilezio dit que l'ancien fait au prince impérial d'Allemagne a été respectueux, mais froid. La colonie française a donné une grande preuve de bon sens, presque aucun Français n'a été vu sur la voie publique au moment du passage du prince.

Les Français, ajoute le Dilezio, savent combien ils sont aimés parmi nous. Un d'entre eux a été arrêté ici, hier, pour avoir offensé sur le passage du prince d'Allemagne. On croit que cet étranger sera expulsé d'Espagne.

Le Prince Impérial d'Allemagne à Rome
Rome, 15 décembre.
Le prince impérial d'Allemagne, qui a fait demander à être reçu en audience par Sa Sainteté, accepte l'hospitalité qui lui a été offerte au Quirinal.

On annonce qu'il sera reçu néanmoins par Sa Sainteté, qui en a ainsi décidé, après avoir fait examiner la question par un conseil spécial de cardinaux, à cause de la gravité des intérêts religieux qui se rattachent à cette visite, et parce qu'on ne peut pas exiger d'un prince protestant tous les mêmes égards absolus que d'un évêque jusqu'ici des princes catholiques venus à Rome.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

DE L'ÉTUDE DES LANGUES VIVANTES À ROUBAIX (suite). — Les Allemands, faisant taire leurs haines devant leurs intérêts. Étudiant la langue française. En Angleterre, on l'enseigne même dans les écoles primaires, dont plus de quatre mille élèves ont obtenu, en 1880, un certificat attestant qu'ils en possédaient une connaissance suffisante. Deux cent cinquante seulement ont obtenu le même certificat pour la langue allemande.

Que ces exemples ne soient pas perdus pour nous.

On se récrie, avec quelque raison, contre les patrons qui occupent des employés allemands: il y a un moyen sûr et légitime de les déloger; c'est d'apprendre comme eux plusieurs langues, de se perfectionner dans la comptabilité, dans le dessin, dans la mécanique, dans le tissage et dans la teinture.

Quand nous serons plus capables qu'eux, nous les remplacerons tout naturellement chez nous d'abord et bientôt chez les autres.

Nous avons aujourd'hui des cours publics qui en fournissent les moyens à tous les jeunes gens de bonne volonté.

Nous sommes heureux de constater qu'ils sont plus suivis que les années précédentes; ils sont loin de l'être cependant comme nous le voudrions.

Du reste, chaque année, au mois d'octobre, nos cours sont encombrés; mais les débuts sont pénibles; on est longtemps avant de s'apercevoir de quelques progrès, et l'on se décourage. L'impatience est un trait de caractère; défions-nous en. Le laboureur ne croit pas avoir perdu son temps ni son grain parce que le blé semble dormir tout l'hiver. Semons comme lui et sachons attendre.

D'ailleurs, il y aurait un moyen de prévenir la plupart de ces défaillances, ce serait de faire donner les premières notions d'anglais, aux élèves les plus avancés de nos écoles primaires. Beaucoup de maîtres et de professeurs peuvent aujourd'hui donner cet enseignement, et un examen le fin d'année permettrait de les rémunérer au prorata du nombre et des progrès de leurs élèves.

Enfin nous voudrions que nos cours publics n'enseignent pas l'anglais ou l'allemand littéraire, mais la langue usuelle, surtout la langue commerciale et industrielle. Nous avons bien besoin de comprendre les termes techniques de sentir les beautés de Shakespeare ou de Milton, de Dickens ou de Walcott. Au lieu de traduire des vers, qu'on s'abonne à quelques revues consacrées à l'industrie et au commerce et qu'on les fasse traduire. Voilà qui enseignera la partie vraiment utile de la langue, et en même temps tiendra les jeunes gens au courant de ce qui se fait de l'autre côté de la Manche.

Sans doute, c'est une nouvelle langue que les professeurs eux-mêmes devraient apprendre, mais nous savons qu'ils ne reculeront jamais dès qu'il s'agit d'être utiles à leurs élèves. PHILÉDEME.

LA TOMBOLA. — Voici la suite de la liste des lots envoyés pour la tombola:

Un anonyme, une impression chinoise. — M. Piévet-Marcus, 3 tambours, 3 voitures, une tombola, 2 soufflets et 1 tourniquet. — M. François Lamsiaux, 209, Grande rue, une lampe suspension bronze, 3 lumières avec ses cristaux et bougies. — Mlle Florence Lamsiaux, une parure au crochet. — Mlle Zélie Lamsiaux, une jolie pelote. M. Léon Fraignac, 35 bis, Grand rue, une canne liège et une ombrelle.

LE BANQUET DE DIMANCHE DERNIER. — On a beaucoup remarqué sur la table d'honneur du banquet offert dimanche au Cercle Weber, un charmant pièce monté, portant, nous a-t-on dit de la maison Piévet, rue du Curé.

Cette pièce ingénieusement établie, offrait au regard un souvenir de tous les succès de cette société.

CERCLE DU DAUPHIN. — Une soirée bachique sera offerte aux sociétaires du Cercle du Dauphin lundi, 17 décembre, à huit heures du soir.

UN ACCIDENT DE VOITURES, RUE DE L'ANNOY. — Samedi, après-midi, un cheval, attelé à un cabriolet, s'est emporté dans la rue de L'Annoy. Après avoir parcouru une distance de 200 mètres environ, le cabriolet a accroché la voiture d'un marchand de charbon; le cheval a brisé ses harnais, et a continué sa course folle pendant plusieurs minutes. Il s'est enfin arrêté lui-même, sans autre accident.

Au moment du choc des deux voitures, M. A. H. se trouvait seul sur le cabriolet. Il a été précipité sur le pavé, mais il n'a heureusement reçu aucune blessure.

TOURCOING
M. Masquelin, commandant des sapeurs-pompiers de Tourcoing, a reçu la lettre suivante:

« Monsieur le Commandant,

« Nous croirions manquer à nos devoirs si nous ne venions vous remercier, ainsi que le corps des sapeurs-pompiers, de l'empressement que vous avez mis à nous procurer votre vaillant concours, lors de l'incendie de notre établissement.

« Soyez assuré bon d'être notre interprète à ce propos, et de verser en notre nom, à la caisse du bataillon, la somme de deux cents francs que vous trouverez ci-jointes.

« Veuillez nous accuser réception de la présente et agréer, Monsieur le Commandant, l'assurance de nos sentiments très-distingués.

« Pour Dillies frères, »
« E. PHILIPRON. »
Roubaix, 13 décembre 1883. »

NOMINATION DANS LA GENDARMERIE. — Le brigadier à cheval Nonnet, est nommé au grade de maréchal-des-logis à Tourcoing.

EXTRADÉS. — Pierre Lombaert, né à Bruges, vacher, prévenu de vol, poursuivi par le parquet de cette ville. — J.-B. Dereckx, né à St-Nicolas, (Belgique), poursuivi par le parquet de Bruxelles, prévenu d'escroquerie, lesquels ont consenti à être remis aux autorités de leur pays, sans attendre en France, l'accomplissement des formalités voulues pour l'extradition.

EXPULSÉS. — François Bognart, Henri Bonnel, Guérin Achille, Blanc Victor, Blampain Emile, Bouchart, Gustavo Derocis, Henri Bulté, Victor Décaut, François Delbart, Marie Demeulenaert, Prinsus Demulier, Pierre Desmett, Joseph Dewontens, Charles Dhoute, Florentine Duprez, Marie Hofmans, Ernest-Antoine Gérard, Constant Goegbein, Léon Goossens, Jean Greven, Rosalie Michel, Pierre-Prosper Lenroize, François Senaert, Virginie Schattemann, Louis-Henri Slinckaert, Auguste Stein, Nicolas Tritze, Edouard Trignet on Tigat, Florent Vanawerpen, Léon Vandevogel, Laurent Philippe Van Reeth, Théodore Van Beers, Gustave Verstraten, Louis Viedma, Elisabeth Vindrestin, Louis Vindrestin, Jean-Marie Wolf, condamnés libérés devant être expulsés du territoire français, en vertu d'arrêtés de M. le ministre de l'intérieur.

LILLE
Vol. — Il y a quinze jours, on dévalisait, sur la Grand-Place, 12, les vitrines de la Photographie américaine.

Hier vendredi, on a recommencé l'opération. Les cadres sont en imitation cuivre antique.

Nous livrons ces faits au public afin de prévenir les commentateurs qui ont des étalages sur sa rue.

DISPARITION. — Un jeune fille de 15 ans, L. Couvet, occupée chez M. Droulers, a disparu le 12 de ce mois, à la suite d'une discussion avec sa sœur. On craint qu'elle ne se soit suicidée.

Vol. — Un vol a été commis ce matin, vers dix heures, au débit de tabac de Mme Parent, rue Notre-Dame. Mme Parent entendit du bruit dans sa chambre, mais pensant que c'était sa domestique, elle ne s'en inquiéta pas. Quand elle monta quelques moments après dans sa chambre, elle constata qu'un coffret à bijoux avait disparu.

TROMPÉRIE. — M. Desbent, commissaire de police du 8^e arrondissement, a dressé procès-verbal, vendredi, à la charge des sieurs F. et S. Allard et J. Deres, marchands de charbon, à Hellemmes, pour tromperie sur la quantité de la marchandise vendue, au préjudice de Mme Mihaert, rue des Vingettes, en livrant 940 kilog. de charbon pour 1,950 kilog. — Différence: 1,010 kilog.

CONSEIL DE GUERRE DE LILLE. — Séance du 15 décembre 1883. — Laurent, réarviste au 73^e de ligne, accusé de vol, d'escroquerie, de flouterie et de défection, a profité de la période d'instruction de 28 jours qu'il accomplissait à Béthune pour commettre cette série de méfaits.

M. Brackens d'Hugo présente la défense de l'accusé et parvient, après une heure de chaleureuses plaidoiries à faire écarter les trois premiers chefs de prévention.

En conséquence, Laurent est condamné à 3 ans d'emprisonnement et 5 ans d'interdiction de ses droits civils.

2 francs d'amende au cuirassier Diogène, pour ivresse publique.

Défenseur: M^e Chateleyn.

Payen, territorial au 5^e régiment d'infanterie à Arras, un jour de prison pour inassomission.

Conseil: M^e Carpentier.

Duchoit, réarviste, un jour de prison pour inassomission.

Défenseur: M^e Carpentier.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Monsieur le Rédacteur,
La supplique, si intéressante, que votre correspondant, noyé depuis dix ans, a faite au Conseil municipal, concernant le grand égoût collecteur, n'aura sans doute pas plus de succès que toutes les lettres que j'ai écrites à ce sujet pendant bien des années; cette supplique s'adresse actuellement à des conseillers qui sont à la fin de leur mandat, et qui ne voudront pas, ce qui est à craindre, reconnaître toutes les fantes qu'ils ont commises bien volontiers.

Nous disons bien volontiers, parce qu'ils ont été prévenus de ce qui arrive et de ce qui arrivera encore. Aussi, un lendemain de leur vote pour faire commencer les travaux du grand égout dans la rue Neuve et dans la rue des Fabricants, nous leur avons dit que c'était agir contre le bon sens, de commettre cet égout par le haut, et que cet égout dans ce quartier, n'aurait fait qu'un grand réservoir d'eau sales et dangereuses pour la santé publique. Le travail, malgré cela, a été fait, et, heureusement pour les habitants de la rue des Fabricants, qu'il n'y a pas eu de grandes pluies pendant l'exécution des travaux, car leurs habitations auraient infailliblement été bien plongées.

Lors de la décision des deux égouts de la rue de la Gare, nous avons fait l'observation, qu'il y avait sans doute encore danger pour la rue Neuve, d'y faire arriver les eaux d'un de ces deux égouts et qu'il nous semblait plus sage de réunir ces deux égouts sur le Grand-Place pour conduire les eaux directement, par la rue Pierre-Motte, au grand collecteur. Ces réflexions n'ont été modifiées aujourd'hui; les habitants de la rue Neuve, seront donc pour toujours exposés à recevoir, en quelques minutes, dans leurs caves, toutes les eaux sales de Roubaix.

La pente de la rue de la Gare étant très-rapide, les eaux arriveront toujours précipitamment dans cette rue, même après achèvement du grand collecteur.

Nos églises ne se sont pas contentées de mettre tout ce beau quartier dans une mauvaise situation; ils ont voulu que les autres riverains en aval du riez et qui, jusqu'ici, avaient eu la chance de voir les eaux pluviales s'écouler dans l'ancien canal, fussent, eux aussi, dans un état d'inondation perpétuelle. Pour cela, au lieu de faire construire le grand égout au fur et à mesure du comblement du canal, ce qui aurait coûté beaucoup moins cher à la ville, ils ont fait fermer les divers orifices du trop plein des égouts, malgré les instances et les demandes répétées des riverains; ils ont ensuite fait continuer le comblement de la majeure partie de l'ancien canal. De sorte, qu'aujourd'hui, les riverains de l'ancien bassin, n'ayant aucun égout, sont obligés d'installer des pompes à l'intérieur et de faire continuellement, à grands frais pomper les eaux hors de leurs caves. Cela se passe en plein centre d'une grande ville.

L'égout qui se trouve en-dessous des ruines de l'ancienne gendarmerie, et qui, il y a plus de trente ans, était déjà insuffisant, doit maintenant à lui seul recevoir toutes les eaux du Trichon, des grandes artères nouvelles de la Grande rue et de la majeure partie du quartier Sainte-Elisabeth.

Aussi et les quelques pluies un peu fortes que nous avons eues il y a quelques jours eussent encore continué quelque temps, la circulation, dans la rue de la Liberté et sur l'ancien pont de la Gendarmerie eût été interrompue, car déjà le niveau des eaux était arrivé à plus de 12 à 15 centimètres au-dessus du pavé.

Si nous avions aujourd'hui une pluie torrentielle comme celle que nous avons eue il y a deux ans, il y aurait des dégâts considérables, dont la responsabilité incomberait certainement à la Ville.

Quand les victimes de cet état de choses, se plaignent à la Mairie, et que des industriels prévenant qu'ils sont exposés de devoir mettre forcément mille à douze cents ouvriers, d'un moment à l'autre, sur le pavé, par l'extinction de leurs feux. On leur répond qu'il faut une autorisation ministérielle pour faire le grand égout. Allons donc, Messieurs nos Conseillers, est-ce que tous les jours, vous ne faites pas des égouts dans la Ville, sans autre autorisation que la vôtre. Est-ce